

---

États financiers de  
La Fondation de l'Hôpital de Montréal  
pour enfants

31 mars 2019

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie .....	5
Notes complémentaires.....	6-13

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.C. /s.r.l.*<sup>1</sup>

Le 18 juin 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

**La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants**  
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 mars 2019

		2019				2018			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Produits</b>									
	Dons	8 395 003	13 491 752	2 597 048	24 483 803	12 214 554	12 021 567	1 446 181	25 682 302
	Intérêts et dividendes – montant net	1 588 036	2 824 105	—	4 412 141	1 075 077	3 225 592	—	4 300 669
3		<b>9 983 039</b>	<b>16 315 857</b>	<b>2 597 048</b>	<b>28 895 944</b>	13 289 631	15 247 159	1 446 181	29 982 971
<b>Charges</b>									
	Salaires et charges sociales	3 174 403	—	—	3 174 403	3 007 220	103 126	—	3 110 346
	Frais directs de campagne	1 027 046	217 258	—	1 244 304	909 130	220 998	—	1 130 128
	Publicité et reconnaissance des donateurs	219 694	—	—	219 694	144 413	772	—	145 185
	Frais généraux et administratifs	524 654	7 363	—	532 017	474 613	4 844	—	479 457
	Honoraires et consultation	188 508	—	—	188 508	208 589	—	—	208 589
	Loyer	291 476	—	—	291 476	327 016	20 651	—	347 667
	Amortissement des immobilisations	101 521	1 634	—	103 155	86 392	9 799	—	96 191
		<b>5 527 302</b>	<b>226 255</b>	<b>—</b>	<b>5 753 557</b>	5 157 373	360 190	—	5 517 563
	Excédent des produits sur les charges avant les autres éléments	4 455 737	16 089 602	2 597 048	23 142 387	8 132 258	14 886 969	1 446 181	24 465 408
	<b>Contributions</b>	2 034 635	16 034 002	—	18 068 637	3 007 046	15 062 341	—	18 069 387
4									
	<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant variation de la juste valeur des placements</b>	2 421 102	55 600	2 597 048	5 073 750	5 125 212	(175 372)	1 446 181	6 396 021
	Variation de la juste valeur des placements	(754 314)	(1 148 481)	—	(1 902 795)	633 217	(257 148)	—	376 069
3									
	<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	1 666 788	(1 092 881)	2 597 048	3 170 955	5 758 429	(432 520)	1 446 181	6 772 090
	Soldes de fonds au début	6 970 118	62 885 068	54 338 189	124 193 375	1 105 442	63 501 560	52 814 283	117 421 285
	Virements interfonds	296 986	(467 712)	170 726	—	106 247	(183 972)	77 725	—
5									
	<b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>8 933 892</b>	<b>61 324 475</b>	<b>57 105 963</b>	<b>127 364 330</b>	6 970 118	62 885 068	54 338 189	124 193 375

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants**  
**État de la situation financière**  
 au 31 mars 2019

		2019				2018			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Actif</b>									
	16 224 327	229 933	372 260	16 826 520	11 142 599	33 543	321 189	11 497 331	
Encaisse									
Encaisse affectée	6	3 870 630	—	3 870 630	—	6 066 881	—	6 066 881	
Débiteurs		236 847	—	438 166	161 197	—	—	161 197	
Sommes à recevoir par le Fonds spécial		31 080 190*	—	—	—	28 303 017*	—	—	
Frais payés d'avance		194 486	—	347 986	144 126	143 489	—	287 615	
Placements	8	27 149 178	80 217 347	108 671 547	1 271 423	30 688 884	78 615 723	110 576 030	
Immobilisations	9	240 633	—	240 633	308 693	1 634	—	310 327	
	<b>18 124 801</b>	<b>62 761 264</b>	<b>80 589 607</b>	<b>130 395 482</b>	<b>13 028 038</b>	<b>65 237 448</b>	<b>78 936 912</b>	<b>128 899 381</b>	
<b>Passif</b>									
	936 938	65 663	—	1 002 601	1 270 630	323 839	—	1 594 469	
Créditeurs et charges à payer									
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants		1 371 126	—	1 841 687	734 237	2 028 541	—	2 762 778	
Produits reportés	2(iii)	186 864	—	186 864	348 759	—	—	348 759	
Sommes dues au Fonds spécial		7 596 546*	23 483 644*	—	3 704 294*	—	24 598 723*	—	
	<b>9 190 909</b>	<b>1 436 789</b>	<b>23 483 644</b>	<b>3 031 152</b>	<b>6 057 920</b>	<b>2 352 380</b>	<b>24 598 723</b>	<b>4 706 006</b>	
Engagements	11								
<b>Soldes de fonds</b>									
	240 633	—	—	240 633	308 693	1 634	—	310 327	
Investis en immobilisations									
Affectations d'origine externe	10	61 324 475	46 554 561	107 879 036	—	62 883 434	43 786 787	106 670 221	
Affectations d'origine interne		2 601 689	10 551 402	13 153 091	—	—	10 551 402	10 551 402	
Non grevés d'affectations		6 091 570	—	6 091 570	6 661 425	—	—	6 661 425	
	<b>8 933 892</b>	<b>61 324 475</b>	<b>57 105 963</b>	<b>127 364 330</b>	<b>6 970 118</b>	<b>62 885 068</b>	<b>54 338 189</b>	<b>124 193 375</b>	
	<b>18 124 801</b>	<b>62 761 264</b>	<b>80 589 607</b>	<b>130 395 482</b>	<b>13 028 038</b>	<b>65 237 448</b>	<b>78 936 912</b>	<b>128 899 381</b>	

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>3 170 955</b>	6 772 090
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	<b>1 902 795</b>	(376 069)
Amortissement des immobilisations	<b>103 155</b>	96 191
	<b>5 176 905</b>	6 492 212
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	<b>(276 969)</b>	70 572
Frais payés d'avance	<b>(60 371)</b>	(230 080)
Créditeurs et charges à payer	<b>(591 868)</b>	653 033
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	<b>(921 091)</b>	1 353 932
Produits reportés	<b>(161 895)</b>	348 759
	<b>(2 012 194)</b>	2 196 216
	<b>3 164 711</b>	8 688 428
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette de l'encaisse affectée	<b>2 196 251</b>	(1 193 822)
Variation nette des placements	<b>1 688</b>	(1 469 511)
Acquisition d'immobilisations	<b>(33 461)</b>	(183 022)
	<b>2 164 478</b>	(2 846 355)
Augmentation nette de l'encaisse	<b>5 329 189</b>	5 842 073
Encaisse au début	<b>11 497 331</b>	5 655 258
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>16 826 520</b>	11 497 331

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et nature des activités**

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de recherche, d'enseignement et de soutien aux activités cliniques au bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants »). La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Comptabilité par fonds*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

ii) Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir note 10) autres que les dotations.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, peuvent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent pas être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### *Constatation des produits*

i) Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

ii) Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

iii) Produits reportés

Les produits des activités de financement qui ont lieu après la fin d'année sont reportés et constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.



## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Constatation des produits (suite)*

#### iv) Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

#### v) Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

#### vi) Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

### *Contributions*

Les contributions sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession d'investissements et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

**2. Méthodes comptables (suite)**

*Sommes à recevoir par le Fonds spécial (dues au Fonds spécial)*

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Réseau informatique	5 ans
Améliorations locatives	5 ans
Autre équipement	10 ans
Site web	5 ans

*Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Revenus de placement – montant net**

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>4 795 988</b>	4 720 180
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(383 847)</b>	(419 511)
Intérêts et dividendes – montant net	<b>4 412 141</b>	4 300 669
(Perte nette) gain net à l'aliénation de placement	<b>(698 578)</b>	7 908 358
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(1 204 217)</b>	(7 532 289)
	<b>(1 902 795)</b>	376 069
	<b>2 509 346</b>	4 676 738

**3. Revenus de placement – montant net (suite)**

Les revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Fonds d'exploitation*		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	<b>434 359</b>	1 638 472
Ressources détenues par le Fonds d'exploitation	<b>399 363</b>	69 822
	<b>833 722</b>	1 708 294
Fonds spécial**		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	<b>712 050</b>	2 483 156
Ressources détenues par le Fonds spécial	<b>963 574</b>	485 288
	<b>1 675 624</b>	2 968 444
	<b>2 509 346</b>	4 676 738

\* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>1 423 636</b>	1 060 792
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(126 652)</b>	(133 497)
Gain net à l'aliénation de placements	<b>282 091</b>	3 144 372
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(1 144 716)</b>	(2 433 195)
	<b>434 359</b>	1 638 472

Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues par le Fonds d'exploitation sont composés de :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>302 034</b>	160 985
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(10 982)</b>	(13 204)
(Perte nette) gain net à l'aliénation de placements	<b>(176 337)</b>	40
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>284 648</b>	(77 999)
	<b>399 363</b>	69 822

\*\* Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>2 333 792</b>	1 607 666
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(207 623)</b>	(202 321)
Gain net à l'aliénation de placements	<b>462 436</b>	4 765 400
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(1 876 555)</b>	(3 687 589)
	<b>712 050</b>	2 483 156

**3. Revenus de placement – montant net (suite)**

Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues par le Fonds spécial sont composés de :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>736 526</b>	1 890 737
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(38 590)</b>	(70 489)
Perte nette à l'aliénation de placements	<b>(1 266 768)</b>	(1 454)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>1 532 406</b>	(1 333 506)
	<b>963 574</b>	485 288

**4. Contributions**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Hôpital de Montréal pour enfants	<b>10 898 146</b>	12 689 740
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill	<b>4 781 290</b>	3 600 086
Université McGill – Mission pédiatrique	<b>1 885 161</b>	1 779 561
Autres	<b>504 040</b>	—
	<b>18 068 637</b>	18 069 387

**5. Virements interfonds**

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs ou aux résolutions du conseil d'administration.

**6. Encaisse affectée**

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsque Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts d'un montant de 44 947 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 (48 534 \$ en 2018) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

**7. Promesses de dons**

La Fondation a reçu approximativement 10 595 000 \$ en promesses de dons qui sont appuyées par des ententes écrites. Ces promesses sont composées de 1 092 000 \$ pour la construction du nouvel Hôpital de Montréal pour enfants (fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »), 7 496 000 \$ pour des projets variés, 1 385 000 \$ pour des fonds de dotations et 622 000 \$ sans affectation particulière pour le fonds d'exploitation. Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

## La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

### Notes complémentaires

31 mars 2019

#### 8. Placements

	2019		2018	
	\$	%	\$	%
Encaisse, marché monétaire et bons du Trésor	<b>9 993 068</b>	<b>9</b>	5 986 674	5
Placements à revenus fixes	<b>40 527 268</b>	<b>37</b>	41 523 028	38
Actions canadiennes	<b>16 694 198</b>	<b>16</b>	18 824 694	17
Actions internationales	<b>41 457 013</b>	<b>38</b>	44 241 634	40
	<b>108 671 547</b>	<b>100</b>	110 576 030	100

#### 9. Immobilisations

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	<b>71 179</b>	<b>63 484</b>	<b>7 695</b>	6 770
Matériel informatique	<b>492 499</b>	<b>465 075</b>	<b>27 424</b>	39 376
Réseau informatique	<b>87 819</b>	<b>17 286</b>	<b>70 533</b>	71 675
Améliorations locatives	<b>102 392</b>	<b>71 460</b>	<b>30 932</b>	51 553
Autre équipement	<b>97 987</b>	<b>97 987</b>	—	1 634
	<b>851 876</b>	<b>715 292</b>	<b>136 584</b>	171 008
Site web	<b>176 354</b>	<b>72 305</b>	<b>104 049</b>	139 319
	<b>1 028 230</b>	<b>787 597</b>	<b>240 633</b>	310 327

#### 10. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	<b>256 204</b>	242 391
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	<b>26 517 595</b>	29 415 130
Autres affectations	<b>34 550 676</b>	33 225 913
	<b>61 324 475</b>	62 883 434

## **11. Engagements**

- i) En vertu de contrats de location-exploitation échéant en mai 2021, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités, les loyers annuels suivants :

	\$
2020	322 319
2021	323 501
2022	32 527
	<u>678 347</u>

- ii) En vertu d'une entente intervenue entre le Centre universitaire de santé McGill et le ministère de la Santé et de Services sociaux dans le cadre du projet du site Glen, la Fondation s'est engagée à verser 42 200 000 \$ sur 10 ans. Le solde est de 25 320 000 \$ et requiert les versements annuels suivants :

	\$
2020	4 220 000
2021	4 220 000
2022	4 220 000
2023	4 220 000
2024 et suivants	8 440 000
	<u>25 320 000</u>

## **12. Instruments financiers**

### *Politique de placement*

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements et les conseillers ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.), dont les actions combinées qui pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

## **12. Instruments financiers (suite)**

La Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

### *Risque de taux d'intérêt*

La Fondation possède des fonds communs qui détiennent des obligations qui portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

### *Risque de change*

La Fondation détient des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

L'état de la situation financière comprend un montant de 20 162 910 \$ (22 455 233 \$ en 2018) de placements libellés en dollars américains, 7 728 323 \$ (10 068 120 \$ en 2018) libellés en euros et 9 130 421 \$ (7 970 822 \$ en 2018) libellés en d'autres devises.

## **13. Opérations entre parties liées**

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.